

FORUM

Le patrimoine religieux en Acadie : Introductions

Cette table ronde s'intéresse à une thématique de recherche relativement nouvelle dans les provinces Maritimes, soit la sauvegarde du patrimoine religieux. Par souci de définition, précisons que le patrimoine religieux englobe à la fois l'héritage archivistique et l'héritage bâti ou architectural laissés par l'Église catholique et les communautés religieuses enseignantes et soignantes. De plus, le champ d'investigation ne se limite pas à la religion catholique puisque, même dans les localités majoritairement francophones telles que Shippagan, Caraquet ou encore Miscou, il existe toujours des chapelles protestantes.

Quoique la production historiographique soit beaucoup plus dynamique au Québec, il n'en demeure pas moins que quelques ouvrages ont été publiés au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse tout au long du 20^e siècle et depuis le début du 21^e. Toutefois, jusqu'aux années 1970 ou à peu près, on avait surtout droit à une orientation « édifiante » car la majorité des travaux était l'œuvre de membres du clergé ou de congrégations religieuses. Ces publications relataient en bonne partie les réalisations de personnages, de congrégations ou d'institutions dont elles faisaient la promotion sans trop se soucier de présenter une analyse critique de l'œuvre. Toutefois, à compter des années 1970, les historiens laïques se sont intéressés eux aussi à l'œuvre enseignante et soignante de congrégations originaires de France ou du Québec ou ayant été fondées aux Maritimes. On pense par exemple aux Religieuses de Jésus-Marie, aux Hospitalières de Saint-Joseph, à la Congrégation de Notre-Dame, aux Pères eudistes ou encore à ceux de Sainte-Croix.

Depuis les années 1990, en raison d'un certain sentiment d'urgence dû à la disparition d'églises, de presbytères, de couvents et même d'hôpitaux, les recherches dans ce domaine ont pris un nouveau souffle. Toutefois, elles sont peut-être davantage novatrices en ce sens qu'elles découlent souvent de partenariats entre les milieux universitaire, gouvernemental et communautaire. Les trois textes qui suivent présentent d'ailleurs un échantillon de ce type de démarche. Les deux premiers relatent l'œuvre enseignante des Religieuses de Jésus-Marie (couvent et collège) à Shippagan et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph (école, couvent) à Tracadie. Dans les deux cas, le lecteur sera à même de constater les sacrifices et les efforts consentis par ces femmes au service d'une population longtemps négligée en matière d'accès à une éducation en français. Elles ont persisté en dépit de ressources fort limitées et de collaborations souvent timides des gouvernements et même de la hiérarchie de l'Église catholique, et aujourd'hui leur patrimoine est mis en valeur autant sous sa forme archivistique que bâtie. Mais comme le démontre le troisième texte de cette table ronde, le patrimoine bâti va bien au-delà de l'héritage de ces deux communautés religieuses et englobe à la fois édifices, cimetières, lieux de pèlerinage, monuments, plaques et tous les autres lieux de mémoire rappelant l'importance de l'héritage religieux francophone aux provinces Maritimes.

NICOLAS LANDRY